



À la Une Une Régie des Eaux municipale À VOTRE SERVICE !



10

Vie locale

Artiflore,
un franc succès...



15

Vie municipale

Les orientations
budgétaires 2016...



20

Éducation

Temps périscolaire,
de beaux moments...



Les dates d'inscriptions pour la rentrée scolaire 2016-2017

Inscriptions à l'école Maternelle jusqu'au 30 avril 2016

Les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de 3 ans. Dans la limite des places disponibles, ils peuvent aussi être admis s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire. Se munir d'une photocopie du livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat médical attestant que l'enfant est apte à entrer en milieu scolaire.

Inscriptions au Cours Préparatoire à partir du 6 juin 2016

Se munir d'une photocopie du livret de famille et un justificatif de domicile.

Inscriptions des enfants venant d'ailleurs se font toute l'année :

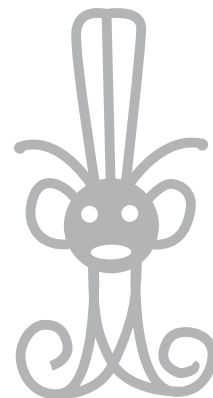
Se munir d'une photocopie du livret de famille concernant le père, la mère et l'enfant, un justificatif de domicile (eau, électricité, téléphone) et un certificat de radiation de la précédente école.

L'inscription de votre enfant se fait à la Caisse des écoles :

Chemin de l'étang, 97114 Trois-Rivières - Tél : 0590 92 92 11
Fax : 0590 92 79 83 / E-Mail : cade114@wanadoo.fr
Ouverte au public lundi, mardi et jeudi de 7h15 à 12h30,
le mercredi de 7h à 11h45 et le vendredi de 7h à 12h.

Sommaire

- 04 **À la Une**
UNE RÉGIE DES EAUX MUNICIPALE à votre service !
- 09 **Vie Locale**
GOLDEN STAR 114 remporte le titre de Winner 2016 à Basse-Terre.
ARTIFLORE, encore un franc succès !
- 14 **Vie Municipale et Intercommunalité**
CONSEIL MUNICIPAL : les principales décisions du 19 janvier 2016
- 17 **Jeunesse & Éducation**
VERTE VALLÉE retenue pour réaliser l'Atelier Chantier d'Insertion "Sur les Traces des Amérindiens".
TEMPS PÉRISCOLAIRE : Revivez de beaux moments de vie.
- 21 **Environnement & Aménagements**
L'AMÉNAGEMENT de l'ouest de la Pointe Batterie se poursuit.
- 23 **Culture, Mémoire & Patrimoine**
UNE SOIRÉE autour du dernier livre de Raymond Boutin
- 24 **R de jeux**
LES PETITS SECRETS d'un bon bokit
- 25 **Vie des Associations**
AMICALE L'YMIA : une association tournée vers la culture et l'amitié.
- 26 **Expressions**
TROIS-RIVIÈRES EN MOUVEMENT : l'opposition vous informe.
- 27 **Sport**
PLANCHE À VOILE : Les championnats de la Guadeloupe ont été une réussite.
MÉLINE NOCANDY s'est bien adaptée au centre de formation de Metz.
- 29 **Informations pratiques**



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Hélène Vainqueur-Christophe
Maire de Trois-Rivières

COMITÉ DE RÉDACTION

Cécile Bonalair, Frantz Bonalair,
Marie-Claire Christophe,
Gilberte Eugénie, Isabelle Régent,
Rose Turlet, Véronique Zélin.

CONCEPTION / RÉALISATION

Agence Becom Caraïbes
www.becom-caraibes.com

CRÉDITS PHOTOS

Gérard-Philip Farajje,
Frantz Bonalair, Yvor Lapinard,
Minghini, Le Beau Caillou.

IMPRESSION

L'Imprimerie

CONTACT MAGAZINE

Maïté Pioche
0590 92 90 05
journal.trois.rivieres@orange.fr

Magazine tiré à 4 500 ex.
Distribué gratuitement.



Chers Trois-Riviériens,

Nous nous retrouvons pour le 21^e numéro du magazine municipal “Réussir Trois-Rivières”. C’est l’occasion de vous informer de la vie de notre cité.

D’abord, j’ai le plaisir de vous annoncer l’achèvement de deux grands chantiers dans les semaines à venir : le stade municipal et l’Office Bloncourt Francillette. Nous vous communiquerons, en temps utile, les dates de mise en service de ces infrastructures.

Ensuite, le mois d’avril est celui du vote du budget primitif 2016. C’est une étape cruciale dans la vie de notre collectivité, puisque nous traduisons de manière concrète et chiffrée les orientations politiques de l’équipe municipale. En 2016, le budget sera marqué par une nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement, ainsi que de nombreuses incertitudes quant à l’accompagnement d’une collectivité majeure, le Conseil Régional.

En effet, nous craignons que les engagements consentis par l’ancienne équipe régionale ne soient pas respectés par le nouvel exécutif. Quoi qu’il en soit, mon équipe et moi-même, nous mettrons tout en œuvre pour faire aboutir nos projets et améliorer la qualité de notre service public et ce dans tous nos domaines de compétence.

Enfin, l’année scolaire arrive à son terme et les parents d’élève réfléchissent déjà à la garde des enfants durant les grandes vacances. Alors je vous invite à les inscrire aux accueils de loisirs proposés par la commune. Nous nous efforçons d’y proposer un large panel d’activités pour rendre leurs vacances inoubliables..

À bientôt. •

Hélène Vainqueur-Christophe

Maire de Trois-Rivières

Une Régie des Eaux municipale à votre service !

Dans ce numéro 21 de votre magazine, la Une est consacrée à la Régie des Eaux municipale de Trois-Rivières. Bien qu'elle soit d'une grande importance dans notre vie quotidienne, cette régie est peu connue des usagers de l'eau. Pourtant, cette structure de service public assure la production et l'approvisionnement de l'eau potable dans nos robinets.

Notre commune a décidé de garder la compétence de l'eau et de l'assainissement au travers de cette régie, alors que cette compétence relève depuis 2014 de la Communauté d'Agglomération du Sud Basse-Terre (CASBT). Il est donc apparu utile de mieux faire connaître cette régie au travers de ses missions, des hommes et des femmes qui la font vivre et des enjeux actuels de ce service communal.



PETITE HISTOIRE DE LA RÉGIE DES EAUX DE TROIS-RIVIÈRES

C'est en 1980 que Eugénio Jean-Louis, le Maire de l'époque, alerté par des habitants qui se plaignaient des services du fermier*, décide d'ériger la Régie des Eaux de Trois-Rivières.

Il s'agissait de pallier l'absence de relevés des compteurs. Les premiers travaux avaient pour objectif de trouver les captages d'eau pour les remettre en état. Dans un premier temps, la régie a été un simple service sans autonomie financière et sans personnalité morale, géré directement par la commune et intégré dans son budget.

Ensuite, le service a évolué vers une autonomie financière sans personnalité morale jusqu'à aujourd'hui.

*Le fermier : entreprise délégataire qui exploite et entretient les équipements de distribution d'eau.

Des femmes et des hommes au service de l'eau.

Le service de la Régie des Eaux dispose de 21 agents, dont 3 affectés à l'assainissement et 18 au service de l'eau. La gestion administrative va du directeur au comptable en passant par l'adjoint du directeur, le responsable de la facturation et les agents d'accueil.

Les agents techniques font preuve de compétences et de polyvalence. L'un d'entre eux est chargé de la tournée quotidienne pour veiller au bon fonctionnement des installations : il repère les casses, vérifie le niveau des réservoirs et le fonctionnement des surpresseurs et des stations de pompage. Il en est de même pour le réseau d'assainissement.

L'ensemble des agents a suivi des formations pour augmenter leur niveau de compétences. La disponibilité des agents offre une proximité et une réactivité de tous les instants lorsqu'un problème survient sur le réseau. •

4 points de captage assurent la production de l'eau.

La commune dispose de quatre captages situés à Gommier, à l'Hermitage, à La Plaine et à Tête Canal. Ces captages produisent de l'eau de source de bonne qualité et sans turbidité, c'est-à-dire sans matière qui la trouble.

De ce fait, il s'agit essentiellement de désinfecter au moyen de chlore gazeux. Cependant, les captages de Gommier et de la Plaine, à cause de la présence de pesticides, ont nécessité l'installation d'une unité de filtration au charbon actif qui retient les mauvaises molécules. La production de Tête Canal, bien que provenant de source, se compose d'eaux de surface traitées préalablement par filtre à sable. Toutes ces eaux sont également traitées par la suite au chlore gazeux.

Comme ces quatre captages sont sur des points hauts, la distribution de l'eau est due à gravité, limitant en cela l'utilisation de surpresseurs. Par contre, cette situation nécessite des appareils de régulation afin de maintenir un niveau acceptable de pression de l'eau.



Captage de Gommier



Captage de l'Hermitage et travaux du futur réservoir de 1500 m³

Un traitement de l'eau adapté à chaque point de captage.

En période de sécheresse, un véritable problème de production entraîne des restrictions, c'est-à-dire des "tours" d'eau pour alimenter équitablement tous les quartiers. La production est particulièrement affectée à Tête Canal alors que la production de ce captage doit normalement renforcer la distribution sur l'Hermitage.

Dans les années à venir, il faudra fermer le captage de Gommier. En effet, bien que le traitement au filtre à charbon actif et au chlore gazeux permette la production d'une eau de qualité, l'eau brute recueillie en amont révèle, par période, des pics de pollution dépassant les seuils. Cette situation grève le traitement et appelle la fermeture, à moyen terme, de ce captage en accord avec les préconisations de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Des études sont en cours en partenariat avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) afin de réaliser un nouveau captage à l'Hermitage pour pallier la fermeture de celui de Gommier. Le débit de ce nouveau captage, adossé à la construction d'un réservoir de 1 500 m³ en renforcement de celui actuel de 500 m³, permettra une meilleure production grâce aux 2 000 m³ de stockage. Il faudra créer une adduction pour desservir à la fois Gommier et les secteurs desservis par l'Hermitage. C'est un projet de 3,9 millions d'euros pour lequel la commune a reçu des aides de l'État et de l'Office de l'eau.



Tête canal.

VISITE GUIDÉE AVEC...



Eugène-Henri Vandal nous fait découvrir son métier d'agent de la Régie des Eaux

Nous accompagnons Eugène-Henri Vandal et deux de ses collaborateurs qui nous font découvrir leur métier. Eugène-Henri a 34 ans d'expérience et travaille à la régie depuis sa création.

8H30 Nous avons rendez-vous au siège de la Régie des Eaux où tous les agents s'activent en ce début de journée.

9H00 Direction le captage de Gommier, en grimpant par la route de l'Étang pour vérifier le taux de chlore, la pression... Eugène-Henri, bloc-notes à la main, nous explique le fonctionnement du captage : **“L'eau brute produite passe par des filtres à charbon actif avant d'être traitée au chlore gazeux. Cette eau traitée est ensuite stockée dans un réservoir attenant, avant d'être distribuée dans le réseau”**.

10H00 Nous prenons la route de Tête Canal dans les hauteurs de Montchappé pour effectuer d'autres relevés. Ce captage d'eau de surface produit une eau de grande qualité. Il dispose néanmoins d'un filtre à sable utile pour faire face à la turbidité de l'eau lors des grandes pluies. Passionné de la nature et amoureux de son travail, Eugène-Henri nous explique son rôle : **“Je fais tout pour que l'abonné ait une distribution correcte. Je passe tous les jours dans tous les réservoirs pour assurer le contrôle des appareils de régulation (pompes, réducteur de pression, surpresseurs...), la vérification des postes de chloration, l'analyse des compteurs généraux vérifiant le niveau de production et le repérage des casses des canalisations. En cas de casses, il faut repérer les fuites et alerter la hiérarchie qui dépêchera une équipe technique. L'intervention visera à réparer au plus vite afin de pénaliser le moins possible les abonnés”**.

11H00 Nous prenons la route de l'habitation l'Hermitage où se trouve le captage d'une eau de source issue

du massif de la Madeleine. Le long de la route, des ouvriers s'affairent à poser les conduites en fonte qui achèmineront l'eau issue du futur réservoir. Eugène-Henri : **“Ces canalisations en fonte sont beaucoup plus résistantes et remplaceront progressivement celles en fibrociment. À côté de l'actuel réservoir, les travaux de terrassement de la future réserve de 1 500 m³ ont commencé.”**

Eugène-Henri nous décrit le captage et la technicité des agents de la régie qui sont en train de remplacer un moteur. Il attire notre attention sur la qualité des eaux produites, la régularité de la production et l'importance stratégique de ces captages et des deux réservoirs pour l'alimentation en eau de la commune. Dans ce prélèvement de l'Hermitage, seul un traitement au chlore est prodigué.

12H00 Enfin, nous grimpons dans les hauteurs de Savane. Sur la petite route, une plaque en fonte est enlevée et une grosse conduite apparaît avec des robinets et d'autres éléments de prise d'informations. Eugène-Henri : **“Il existe 13 conduites réparties sur le territoire de la commune. Cet appareil de régulation a pour rôle de faire passer la pression arrivant autour de 8 bars à 2 bars. Ce niveau garantit un fonctionnement de qualité des robinetteries dans les ménages”**.

À l'issue de cette visite guidée, nous sentons s'exprimer, au travers de cet agent très expérimenté et formé à Lyon, un désir profond de l'ensemble des agents de la régie d'être au service des abonnés et de faire preuve d'une grande réactivité en cas de problème sur le réseau. •



De gauche à droite : Jean-Luc Agrippa, Denis Ruffe et Eugène-Henri Vandal

Trois-Rivières gère toujours la Régie des Eaux pour offrir un service de proximité

Depuis janvier 2014, la compétence eau et assainissement relève de la CASBT, mais la commune de Trois-Rivières a souhaité conserver cette compétence en régie.

L'objectif était de continuer à assurer un service de proximité et une certaine efficacité des projets et des rénovations en cours. Il s'agit donc d'une régie en autonomie financière, sans personnalité morale et sous tutelle du conseil municipal. La commune a donc signé une convention de trois ans reconductible avec la CASBT.

La gestion de l'eau par la régie est un travail partenarial. En effet, les études hydrogéologiques, en particulier pour déterminer un captage, sont réalisées par des bureaux d'études, comme le BRGM et ARTELIA, pour lesquels la commune rédige un cahier des charges et passe commande.

Les services de l'État, comme l'ARS et la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL), régulent et contrôlent.

Un prix de l'eau raisonnable.

La tarification de l'eau correspond aux visées budgétaires de la régie qui doivent lui permettre d'investir et de fonctionner avec une part importante d'autofinancement, nécessitant le recours à l'emprunt.

L'objectif de la régie n'est pas de réaliser des bénéfices, mais davantage d'assurer le financement des projets en équilibre budgétaire : le principe est que "l'eau paie l'eau". Le prix de l'eau comprend le prix de revient du service public (qualité, fourniture) et diverses taxes et redevances. Il se décompose ainsi :

UNE PART FIXE : l'abonnement. Il permet de prendre en charge les coûts d'intervention de la régie.

UNE PART VARIABLE ET PROGRESSIVE qui comporte trois tranches de consommation :

- entre 1 et 40 m³ / 40 à 70 m³ / au-delà de 70 m³

LES CHANTIERS À VENIR

Une indispensable rénovation des canalisations

La collectivité, par un programme pluriannuel, remplace près de 50 % des canalisations du réseau pour pallier la vétusté des conduits et améliorer la production en éliminant les fuites. Récemment, la rénovation de plus de 2 km de réseau sur Grand-Anse a été achevée après plusieurs années de travaux. Actuellement, la rénovation du secteur, entre l'école de Grand-Anse et le réservoir de Petite Montagne, est en cours et réalisée en interne par la régie.

Des financements sont recherchés pour effectuer une vaste opération de remplacement des canalisations sur les secteurs de Schœlcher, Bas Schœlcher et Galbas. Ce programme quinquennal devrait commencer en 2017. Le réseau actuel, d'une grande fragilité, est sujet à casse, entraînant des interventions fréquentes et donc des coupures. À terme, il s'agit d'améliorer le rendement du réseau en éliminant les fuites pour mieux desservir les usagers.

Un projet de télésurveillance

La Régie des Eaux, par la compétence de la collectivité à fournir des permis de construire, doit sans cesse anticiper l'évolution de la population pour réaliser les investissements garants de l'accès de tous à l'eau et de façon équitable. La gestion de la ressource doit satisfaire les besoins en eau pour plus de 250 logements en cours de livraison ou à venir à Trois-Rivières.

Une des contraintes à ajouter est la capacité à suivre en permanence le fonctionnement du réseau. Pour cela, le service souhaite bénéficier de la télésurveillance. Ce projet nécessite un investissement de 150 000 € pour lequel des recherches de financements sont en cours.

PORTRAIT



Harry Rupaire en compagnie d'une hôtesse au Salon de l'Agriculture à Paris.

Harry Rupaire, un horticulteur convaincu et amoureux des fleurs

Pépiniériste, horticulteur, fleuriste et designer floral, Harry Rupaire est un professionnel aux multiples talents. Il a commencé son apprentissage par un Brevet de Technicien en Agronomie (BTA) Tropicale dans la filière "horticulture" du Lycée Agricole de Petit-Bourg. Il se perfectionne ensuite en Allemagne où il obtient un Master en design floral.

Après son Master, il crée en Guadeloupe une école d'art floral. Spécialiste des roses, il travaille également en collaboration avec un généticien sur des variétés de fleurs rares, mais l'Alpinia demeure sa fleur de prédilection.

Il développe son activité sur plus de 3 hectares. Ses fleurs poussent sur les hauteurs de La Regrettée à Trois-Rivières et sur celles de Jacmel à Capesterre Belle-Eau. 3 000 à 4 000 fleurs y sont coupées chaque semaine. En association avec le Groupement des producteurs de fleurs de Guadeloupe, il écoule la majeure partie de sa production sur le marché local : Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. L'autre partie est vendue sur les salons et foires en France hexagonale.

Administrateur de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe, il organise le salon de l'agriculture pour la chambre, la représente et participe parfois aux foires et salons : Floralies de Dijon, Nantes, Nice, Foire de Paris,

Artiflore et Les Trois-Ilets en Martinique où il a remporté le 1^{er} prix en design floral pour la présentation du stand. Harry Rupaire aime ce qu'il fait. Pour produire des fleurs, soutient-il, il faut les aimer et avoir bon cœur. Produit périssable, la fleur demande une bonne gestion, de la production à la commercialisation.

Il voudrait, grâce à la culture de la fleur tropicale, impulser un mouvement, créer une dynamique économique horticole et inciter les jeunes à se rapprocher de la Chambre d'agriculture pour emprunter ce chemin générateur d'emplois.

Son projet est d'organiser des Floralies en Guadeloupe avec tous les pays de la Caraïbe pour mettre en évidence nos savoir-faire.

Son vœu le plus cher est de faire connaître la fleur tropicale partout dans le monde et, à travers elle, donner un cachet emblématique à Trois-Rivières. •

Golden Star 114 remporte le titre de Winner 2016 à Basse-Terre

Le groupe carnavalesque Golden Star 114 a remporté le titre de Winner 2016, au classement général de la parade de Mardi Gras à Basse-Terre. Ce titre se base sur quatre critères indissociables : le décor, la musique, l'impression d'ensemble et la chorégraphie.

Golden Star 114 a obtenu le 1^{er} prix avec 229,5 points devant les groupes Magma et Akwarel. Le groupe est particulièrement heureux et fier d'avoir obtenu cette distinction qui valorise son travail et les efforts de ses membres.

Cette victoire est d'autant plus importante qu'elle intervient suite à l'incendie de leur local qui a détruit une partie de leur décor, le samedi soir précédent le Mardi gras. Golden Star 114 a aussi reçu le 2^e prix de porteur de drapeau avec Céline Renier venue spécialement de Londres pour défiler avec le groupe. La Présidente, Marie-Denise Girault, estime que **“les efforts ont porté leurs fruits. Notre détermination et nos nuits blanches ont permis que notre travail soit parfait”**. Elle dédie cette victoire à l'ensemble du groupe.



Le jeudi de la Mi-Carême, la municipalité a rendu un hommage au Golden Star 114 pour cette belle prestation. Le Maire a tenu à féliciter Marie-Denise et son groupe qui ont fait parler de Trois-Rivières. Un défilé nocturne s'en est suivi. •



Ont participé à cette sensibilisation : Darry Christophe, Jules Taillepierre, Damien Mambole, Guillaume Nolar, Lucas Ramier, Karina Sainte-Luce, Clarisse Moutou, Mauréna Chaville.

Le 18 mars 2016, les jeunes en service civique ont organisé, dans le cadre de leur mission, une réunion de sensibilisation au virus du Zika. Sous la conduite de leurs tuteurs, les agents communaux Corine Foy et Rony Exantus, les jeunes se sont appliqués à montrer l'importance de la prévention dans la lutte contre la propagation de ce virus. Leur principal objectif était de rassembler les Trois-Riviériens pour

SANTÉ

Virus Zika, les jeunes en service civique à Trois-Rivières font de la sensibilisation

les informer des risques encourus et des moyens de protection à mettre en place.

Bien structurée, leur action a été renforcée par la présence d'agents de l'ARS, Michel Coesy, agent de contrôle et de lutte anti-vectorielle, Gladys Florentine et d'une infirmière, Annabelle Preira. Ils ont présenté un diaporama qu'ils ont réalisé sur l'histoire du Zika dans nos régions. Ils rappellent que, bien que provoquant les mêmes dégâts, il ne faut pas confondre le moustique Aedes egypsi qui sévit dans notre zone et le moustique tigre que l'on retrouve uniquement à l'île de la Réunion.

Ils ont aussi rappelé que le seul traitement est de se protéger avec des raquettes électriques, des produits diffuseurs anti-moustiques et des moustiquaires.

Pour arrêter la prolifération des moustiques, il faut détruire les gîtes larvaires : nettoyer les gouttières, changer régulièrement l'eau des vases à fleurs, etc...

Plutôt satisfaits de leur prestation, ils comptent poursuivre en proposant, lors du Rallye santé le 30 avril 2016, un stand de prévention en direction des jeunes sur les thèmes suivants : drogue, alcool, alimentation et sexualité. •

21^E ÉDITION

Artiflore

Encore un franc succès pour ce week-end floral et artisanal

La 21^e édition d'Artiflore, organisée par l'Office de Tourisme de Trois-Rivières, a été une belle réussite.



C'est par une conférence-débat sur **"l'Algue Sargasse, fléau ou or brun ?"** que l'Office de Tourisme a lancé la manifestation, le mercredi 30 mars, dans la salle des fêtes de la mairie. Les représentants de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) se sont attachés à expliquer et dédramatiser l'arrivée de l'algue sargasse sur nos côtes, devant un public nombreux et avide d'informations.

Le samedi 2 avril et le dimanche 3 avril, 53 pépiniéristes, horticulteurs, agro-transformateurs, artisans d'art et associations se sont installés dans la cour de l'école mixte 1 du bourg, à la rencontre des visiteurs venus en famille trouver l'objet ou la plante coup de cœur. La diversité et la qualité des produits proposés ainsi que les ateliers "poterie" et "maquillage", animés par le Centre des Métiers d'Art pour le premier et l'association Wils Events Prod pour le second, ont été très appréciés du public.

Samedi, la très jeune association Wils Events Prod a proposé un défilé de coiffure, de maquillage, d'accessoires et de body painting très dynamique et rafraîchissant qui,

même sous une pluie battante, a fait le ravissement des visiteurs.

Dimanche, Doudou Diez a proposé, en avant-première, un échantillon de sa nouvelle collection qu'elle présentera à la prochaine foire de Paris. Une collection jeune, roots et pétillante à l'image de la créatrice qui a fait le bonheur des spectateurs.

Au regard de l'intérêt porté à cette manifestation par les exposants et le public, il ne fait aucun doute que Artiflore est maintenant bien ancrée dans le paysage culturel guadeloupéen. •



Vœux 2016

l'investissement des associations mis à l'honneur

Mme le Maire et son conseil municipal ont reçu les forces vives de la commune, le 22 janvier 2016, au cours de la cérémonie des vœux. Outre les associations bien représentées, Marcelle Pierrot, Préfète honoraire, Nicole Erdan, Conseillère Départementale et Victorin Lurel, Député étaient présents.



Après les salutations de bienvenue, Mme le Maire a laissé la parole à Nicole Erdan qui a présenté brièvement ses vœux à l'assistance. Roger Maccès, Directeur Général des Services (DGS), a exposé ensuite la situation de la commune au regard du contexte actuel d'austérité et de rigueur.

Ce fut ensuite au tour de Jean-Louis Francisque, Vice-Président de la commission Financière qui a mis l'accent sur le travail réalisé par les associations qui convergent, selon lui, vers un même but : **"Réussir pour le bien-être de leurs adhérents et de nos administrés"**.

Marie-Agnès Saint-Val, Vice-Présidente de la commission Sport et Culture, a valorisé l'action des associations et leur rôle face à la violence. Elle a félicité leur dévouement et leur constance dans les manifestations et les autres offres faites aux Trois-Riviériens. Elle a aussi mis l'accent sur les structures créées par la municipalité ces dernières années : la salle polyvalente, le gymnase, le boulodrome, le stade municipal ou encore la piscine.

Le Maire, Hélène Vainqueur-Christophe, a remercié ses invités d'être venus si nombreux, encore cette année. Elle a insisté sur les propos du DGS au sujet de la rigueur budgétaire que les collectivités vont traverser et elle a dit espérer que le nouveau Président de Région tienne les engagements actés par son prédécesseur. Elle a salué l'engagement des associations aux côtés de la municipalité afin de proposer des activités périscolaires de qualité aux enfants. Enfin, le Député, Victorin Lurel a exprimé sa joie d'être présent en cette circonstance. •



PROCHAINES DATES DES COLLECTES MOBILES À TROIS-RIVIÈRES



- 14 mai Mairie de Trois-Rivières
- 6 août Mairie de Trois-Rivières
- 29 octobre Mairie de Trois-Rivières

Vous pouvez également donner votre sang à :

L'Établissement Français du Sang, Bd. de l'Hôpital à Pointe-à-Pitre
Les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 14h
Tél : 0590 47 18 20 - Fax : 0590 47 18 38
www.dondusang.net - www.facebook.com/efs971

ANNIVERSAIRE

Marcin Anaïse est la dernière Trois-Riviérienne à fêter ses 100 ans en 2015

C'est le 26 décembre 2015, dans une ambiance festive et entourée de plus de deux cents convives, que Marcin Anaïse, dit Léandre, a franchi cette grande porte des centenaires de la commune.

De nombreux témoignages ont souligné le parcours de cette femme que la vie n'a pas épargné. Auto-didacte, elle s'est investie dans la vie sociale de la commune sans négliger l'éducation de ses enfants. Passionnée de musique et de chant, c'est avec une grande émotion que ses petits-enfants lui ont fait la surprise de convier Yannick Cabrion pour interpréter deux chansons. Mme le Maire, accompagnée d'élus du conseil municipal, et le Conseiller départemental, Jacques Anselme, ont participé à cet événement. Jusqu'à la fin de la journée, Mme Marcin a profité pleinement de ce moment de liesse. •



AIDEZ-NOUS À RECENSER LES CENTENAIRES DE LA COMMUNE EN 2016 !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) célèbre les centenaires en leur remettant un présent afin de marquer cet âge d'or. Afin que le CCAS organise ces cérémonies très appréciées des aînés et de leurs proches, Mme le Maire, également Présidente du CCAS, invite, toutes les familles des administrés susceptibles d'atteindre cet âge dans l'année, à se rapprocher du CCAS au 0590 60 94 50.

SANTÉ POUR TOUS

Comment bénéficier d'une aide pour financer sa complémentaire santé ?

L'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C. Elle donne droit à une aide financière pour payer votre contrat de complémentaire santé (mutuelle).

Concrètement, cette aide permet de réduire et, dans certains cas, de prendre en charge totalement la cotisation annuelle de votre mutuelle. Avec l'ACS, vous bénéficiez également de tarifs médicaux sans dépassement d'honoraires et de la dispense d'avance de frais sur la partie prise en charge par l'Assurance Maladie.

Qui peut bénéficier de cette aide et quel en est le montant ?

L'ACS est attribuée sous conditions de ressources et l'assuré bénéficie d'une aide de la Sécurité sociale allant de 100 € à 500 € à chaque membre de sa famille. Le montant varie selon la tranche d'âge.

PLAFOND ANNUEL DES REVENUS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE

1 personne	12 989 €
2 personnes	19 483 €
3 personnes	23 380 €
4 personnes	27 277 €
+ de 4 personnes	5 195,52 €

MONTANT DE L'AIDE ACCORDÉE

Moins de 16 ans	100 €
De 16 à 49 ans	200 €
De 50 à 59 ans	350 €
60 ans et plus	550 €

Quels sont les organismes qui participent à l'ACS ?

Depuis le 1^{er} juillet 2015, une dizaine d'organismes complémentaires est habilitée. Il faut se rapprocher de la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS) pour avoir la liste de ces organismes et se renseigner auprès de sa mutuelle actuelle pour vérifier qu'elle fait bien partie des organismes proposant des contrats ACS. •

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS (ancien dispensaire) au 0590 60 94 50



10 conseils de la gendarmerie pour se protéger des cambriolages

- 1 Ne laissez pas entrer** des personnes inconnues chez vous.
- 2 Prenez et archivez** les photos de vos objets de valeurs et relevez les numéros d'identification des matériels informatiques et hifi-vidéo (ex : numéros de série...).
- 3 Fermez toujours** votre habitation, même si vous vous absentez quelques instants.
- 4 Protégez votre logement** : protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles ou barreaux. Les baies vitrées peuvent être renforcées.
- 5 Ne laissez pas** d'importantes sommes d'argent, d'or et de bijoux chez vous (évités les cachettes dans les chambres, salles de bains, armoires, etc.).
- 6 Évitez de laisser** vos sacs à main et trousseaux de clés dans le couloir d'entrée. Ne laissez pas vos papiers, téléphones mobiles et autres objets de valeur à bord de votre véhicule ou en vue dans celui-ci.
- 7 Détectez** les cambrioleurs (présences étrangères à votre quartier, relevez les plaques d'immatriculation des véhicules, etc.) et en cas d'événement suspect, prévenez la police ou la gendarmerie en appelant le 17.
- 8 En cas d'absence**, sollicitez vos amis, vos parents, vos voisins. Signalez votre absence prolongée (vacances) à la gendarmerie ou au commissariat de police (opération tranquillité vacances).
- 9 Ne signalez jamais** vos absences à venir sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.
- 10 Si vous êtes victime** d'un cambriolage, ne touchez à rien et **Composez le 17**

BRÈVES

Armistice : une mémoire à partager pour mieux la célébrer ensemble



Les anciens combattants, médailles sur la poitrine, ont défilé fièrement le 11 novembre dernier dans les rues de Trois-Rivières. Cette commémoration rend hommage aux résistances, aux souffrances et aux sacrifices de nos aînés durant la Première Guerre mondiale. Ils se sont battus en faveur de la paix et de la liberté dont nous jouissons aujourd'hui. La section locale des anciens combattants souhaite remercier, pour leur participation, les élèves de l'école Gérard Lauriette, leurs parents, la fanfare, les anonymes présents et, bien entendu, la municipalité. En espérant que, l'année prochaine, les écoles et les Trois-Riviériens seront plus nombreux à manifester leur intérêt pour cette mémoire commune. ●

Le Père Noël a apporté des cadeaux à 177 petits Trois-Riviériens

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé le 16 décembre dernier, l'arbre de Noël des enfants à la Villa Pastorale, un moment traditionnel pour les familles de ces petits. Le Père Noël, très généreux comme toujours, n'a pas raté son rendez-vous. Il a offert de biens jolis cadeaux aux enfants. Un bel après-midi où se sont mêlés animations musicales et jeux divers pour le plaisir de tous ●



1ERE SESSION ORDINAIRE

Conseil municipal, les principales décisions du 19 janvier 2016



UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Conseil municipal a alloué une subvention complémentaire de fonctionnement au CCAS de Trois-Rivières. En effet, le budget 2015 du CCAS faisait apparaître un besoin de financement de 30 000 €, nécessaire à l'équilibre de son budget. **Cette subvention a été adoptée à la majorité** : 24 voix pour et 3 abstentions (Jimmy Fausta, Laurence Christophe et Chantal Machares).

ÉVOLUTION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'ATELIER D'INSERTION "SUR LES TRACES DES AMÉRINDIENS"

Le projet d'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) vise à réaliser, sur 2 ans, un ou plusieurs sentiers de randonnée et à construire des carbets et des aires de pique-nique. Ce projet a obtenu une enveloppe de 15 000 € au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI) pour financer l'achat de matériel.

Suite à l'octroi de cette enveloppe, l'Atelier d'insertion dispose désormais d'un budget global de 1 939 235 € sur deux ans. **Le nouveau plan de financement a été adopté à l'unanimité.**

CRÉATION DE 3 POSTES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ EN 2016

Afin d'optimiser l'organisation des services et de permettre l'actualisation de l'organigramme existant, il convient de créer 3 postes d'adjoint technique à temps complet. Les crédits nécessaires à la rémunération de ces agents seront inscrits au budget 2016 de la ville et reconduits annuellement. **La création des 3 postes a été adoptée à l'unanimité.**

UNE SUBVENTION ATTRIBUÉE AU COMITÉ DE CARNAVAL

Le Comité de Carnaval est un partenaire incontournable du défilé des écoles et de la grande parade carnavalesque de Trois-Rivières, qui se sont déroulés respectivement les 30 janvier et 1^{er} février 2015. Il a dû engager des frais de transport et de sécurité notamment pour l'organisation de ces événements. Afin de couvrir les frais engagés, la structure organisatrice a sollicité un financement de 20 292,57 €. **L'octroi de cette aide a été adopté à la majorité** : 26 voix pour et une abstention (Marie-Agnès Saint-Val n'a pas participé au débat, car elle est Présidente du Comité de Carnaval). •

Ce qu'il faut retenir des orientations budgétaires 2016

L'assemblée délibérante du 17 mars 2016, réunie en séance publique autour du Maire de Trois-Rivières, a débattu des orientations budgétaires de l'année 2016.



La séance était consacrée à l'examen du contexte dans lequel se prépare ce budget et de ses impacts sur les ressources de la Ville ainsi qu'à l'équilibre global du budget de la collectivité. À cette occasion, le Maire a défini les deux principaux axes de la politique budgétaire de la commune en 2016.

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES ET LA CORRECTION DE LA DIMINUTION DES RECETTES COMMUNALES.

La commune doit faire face à la baisse continue de sa dotation globale de fonctionnement. Cette dotation connaît une diminution de 660 701 €, de 2014 à 2017. Les autres ressources fiscales - l'octroi de mer et la taxe sur les carburants -, qui représentent 36 % des recettes réelles, ont diminué de l'ordre de 4,8 % entre 2013 et 2015.

Cette baisse des recettes impacte l'épargne nette et il convient donc de la renverser en 2016 par un réajustement des taux d'imposition locaux. L'objectif est aussi de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité du service aux usagers. Les priorités s'articulent autour des champs d'intervention ci-après :

- **Éducation** : L'engagement de la municipalité pour un accompagnement des temps scolaires sera renouvelé. La dotation pour les fournitures scolaires (ex : manuels scolaires)

et les sorties sera maintenue. La réforme des rythmes scolaires continuera à être un chantier important avec l'accent mis sur les contenus éducatifs.

- **Actions Sociales** : Grâce à l'attribution d'une subvention de fonctionnement, le CCAS pourra développer sa programmation en faveur des plus démunis.

- **Action d'insertion** : Le lancement d'un Atelier Chantier d'Insertion est programmé pour une durée de 2 ans. Il va créer 24 emplois à durée déterminée d'insertion.

- **Patrimoine et Développement** : Il s'agit de promouvoir l'application mobile "**Trois-Rivières à la Carte**" qui propose une visite interactive de la commune en suivant des circuits de randonnées. Grâce à son approche scientifique, les Rencontres d'Art et d'Histoire feront de Trois-Rivières, en novembre prochain, un Carrefour de réflexion sur la culture amérindienne.

- **Culture et Sport** : Signature d'un Pacte culturel avec l'État qui vise à poursuivre la politique de protection, de valorisation et de transmission du patrimoine culturel archéologique amérindien, colonial et contemporain. La Ville continuera à soutenir les associations sportives et culturelles par l'apport de logistique et l'accompagnement financier.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT D'AVENIR

Au regard des investissements nécessaires à l'intérêt général, de notre capacité financière et de la conjoncture économique, l'enveloppe des projets d'investissement nouveaux devrait rester stable. Cette enveloppe portera principalement sur les études de vulnérabilité sismique de l'hôtel de ville, de l'église et du groupe scolaire Gérard Lauriette, ainsi que sur l'étude de réhabilitation du marché dans le cadre de la revitalisation du bourg et sur un complément de financement pour le chantier du stade municipal.

Maîtriser les dépenses de fonctionnement, optimiser les ressources en veillant à la qualité du service et continuer l'amélioration du cadre de vie, tels sont les engagements que Mme le Maire et sa majorité municipale continuent à porter dans l'intérêt des Trois-Riviériens •

VOEUX 2016

Vœux 2016 du Maire au personnel communal, un rendez-vous convivial !

Le 20 janvier 2016, Mme le Maire a reçu le personnel communal convié à la traditionnelle cérémonie des vœux dans la cour de l'hôtel de Ville. Les agents ont répondu nombreux à cette invitation.



Mme le Maire était accompagnée de l'équipe de direction et c'est en toute convivialité que chacun a pu s'adresser au personnel. Se sont succédé Tony Noslen, Président de l'Association du Personnel Communal de Trois-Rivières (APCTR), Anne-Marie Damase, Directrice des Ressources Humaines, Christiane Gabriel Maccès, Directrice Générale des Services Adjointe, et Roger Maccès, Directeur Général des Services.

Mme le Maire a exprimé son plaisir de se retrouver avec le personnel en ce début d'année et a souhaité une excel-

lente année 2016 à tous. Elle a remercié chacun pour son implication qui contribue au développement de la politique communale. Elle a ensuite dressé un bilan succinct de l'année écoulée et partagé les perspectives et les projets de la commune.

Mme le Maire a remercié le Président de l'APCTR pour son action et l'équipe de direction qui a œuvré pour la mise en place des projets du conseil municipal.

Elle a félicité tous ceux et celles qui ont été admis aux concours ou examens professionnels et elle a annoncé avec fierté que Trois-Rivières est l'une des

communes qui compte le plus de réussite. Elle a nommé quelques agents afin de souligner leur motivation, rappelant que toutes ces promotions ne sont pas sans incidences sur le budget communal. Enfin, elle a remercié et souhaité une bonne retraite aux quatre agents arrivés en fin de carrière, dont Adeline Camalet et Claudie Mathey.

À l'issue de ces discours, le personnel a été invité à partager un repas en toute convivialité. ●



L'association Verte Vallée retenue pour réaliser l'Atelier Chantier d'Insertion "Sur les Traces des Amérindiens"

La commune de Trois-Rivières jouit d'une richesse archéologique, naturelle et historique exceptionnelle, avec notamment des pétroglyphes de la période précolombienne qui jalonnent le territoire.

Afin de préserver et de mettre en valeur ce trésor, un projet d'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) a été conçu par la municipalité.

La commune a lancé une consultation afin de sélectionner un prestataire chargé de la mise en œuvre de ce chantier. L'Association Verte Vallée, qui jouit d'une grande expérience sur ce type de chantiers, a été retenue.

Ce chantier consiste en la création d'un ou de plusieurs parcours de randonnée pour valoriser le patrimoine amérindien de la commune. Il comporte aussi un volet de construction de carbeta et d'aires de pique-nique en bordure de mer ou de cours d'eau afin que les résidents et les touristes de passage puissent s'y attarder.

Les randonneurs seront invités à suivre un chemin balisé tout au long duquel une signalétique les informera sur les caractéristiques des sites visités et des vestiges (pétroglyphes, polissoirs...).

Ce projet d'aménagement est surtout une opportunité de former et d'accompagner dans leur démarche d'insertion professionnelle un public qui, pour le moment, reste exclu de l'emploi.

À travers la réalisation de l'aménagement et l'entretien des espaces naturels, les nouveaux apprentis obtiendront une formation d'ouvrier du paysage et se familiariseront avec le monde du travail. L'ACI est programmé pour 2 ans et nécessitera 1 coordonnateur, 2 encadrants techniques et 24 salariés polyvalents en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).



COÛT DU PROJET "SUR LES TRACES DES AMÉRINDIENS"

Le conseil municipal du 19 janvier 2016 a validé le plan de financement. Le budget est de 1 939 235,00 euros. Le projet sera financé en quasi-totalité par le Fonds Social Européen et l'État. Ce chantier devrait débuter courant avril 2016.



RECRUTEMENT

Trois-Rivières a recruté 10 jeunes en service civique



Afin de favoriser l'insertion de Trois-Riviériens, la collectivité accueille dix jeunes en service civique depuis le 1^{er} février 2016. Le 2 février, Mme le Maire les a rencontrés pour les sensibiliser aux enjeux de leur mission et à la formidable opportunité qu'elle représente dans leur parcours. Ce partenariat "gagnant-gagnant" se conclura sans nul

doute par des résultats très encourageants. Institué par la loi N° 2010-241 du 10 mars 2010, le service civique vise à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, en offrant à toute personne de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, l'opportunité de s'engager au service des autres et de la collectivité. Il favorise ainsi la mise en œuvre des politiques publiques.

TROIS-RIVIÈRES A CHOISI DES MISSIONS D'UNE DURÉE DE 8 MOIS QUI S'ARTICULENT AUTOUR DE 4 THÈMES.

1 L'éducation pour tous : deux jeunes sont accompagnateurs du projet éducatif. Ils ont pour mission de favoriser des activités périscolaires de qualité. L'animation devra intervenir comme support éducatif.

2 La solidarité : deux jeunes accompagnent des séniors à leur domicile afin de favoriser les liens intergénérationnels et réduire leur isolement. Ils doivent apprendre à mieux connaître les publics et les relier aux missions du Centre Communal d'action sociale (CCAS).

3 La santé : trois ambassadeurs "santé" sont chargés de favoriser les comportements responsables.

4 L'environnement : trois émissaires du patrimoine et de l'environnement doivent encourager les comportements citoyens et respectueux de l'environnement, et favoriser la lutte contre les épidémies. •

Liste des jeunes recrutés : Darry Christophe, Valérie-Anne Jonathan, Damien Mambole, Moréna Chaville, Clarisse Moutou, Laury Emeville, Guillaume Nolar, Lucas Ramier, Maïté Rangassamy et Karina Sainte-Luce.

PIJ

Le Point Information Jeunesse toujours à votre écoute et prêt à vous aider

Le PIJ : un point relais de la Mission locale pour l'insertion des 16-25 ans

Vous pourrez obtenir des informations pour faciliter la mise en place de vos projets de formation, de création d'une activité professionnelle et de recherche d'un emploi. L'offre de service s'articule autour de l'accueil, l'information, l'orientation, l'emploi, la formation, la création d'activités, le social et la validation des acquis.

Horaires : Lundi de 8h à 13h et de 14h à 17h et le mercredi de 8h à 13h30. L'accueil est assuré par Mme Durbant conseillère mission locale. Du lundi au vendredi, une

médiatrice en service civique vous accueille et fait le lien entre la mission locale et les jeunes.

LE PIJ PROPOSE UN ATELIER DE CONSEIL EN IMAGE

Toujours en partenariat avec la Mission Locale, 8 jeunes de la commune ont participé les 9 et 10 novembre 2015 à un atelier de conseil en image. Ils ont été coachés par Mme William, l'animatrice de cet atelier. Ces jeunes ont bénéficié de conseils sur leur tenue vestimentaire, sur leur coiffure et sur l'attitude à avoir

en entretien professionnel. Tout au long de l'année, des ateliers sont mis en place afin de faciliter l'insertion professionnelle. •

Point Information Jeunesse

1^{er} étage de l'immeuble de la Police,
Rue Gerville-Réache,
97114 Trois-Rivières
Tél : 0590 32 35 88
Port : 0690 34 1768
e-mail : pij.3rivieres@gmail.com

Service gratuit et anonyme. Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Réseaux sociaux : 4 conseils pour mieux te protéger !

Les réseaux sociaux sont un extraordinaire moyen d'échanges à utiliser avec précautions. Mais pourquoi ?

D'une part, la diffusion d'informations personnelles doit être limitée car il est souvent impossible de supprimer des informations gênantes par la suite.

D'autre part, des contenus à caractère sexuel, violent ou raciste peuvent choquer et de nombreux jeunes sont victimes de rumeurs ou d'insultes. En raison de ces risques, la loi a interdit aux moins de 13 ans de s'inscrire sur les réseaux sociaux.



1 Qui voit les informations que tu diffuses ? Trop de jeunes ne savent pas précisément qui voit leurs informations personnelles sur leur profil. Sans un bon paramétrage, ce que tu diffuses peut être vu et utilisé par tous.

Sur Facebook, crée-toi une liste d'amis qui seront les seuls à voir tes publications et remplis au minimum ta présentation.

2 Attention à la diffusion des photos et des vidéos ! Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même, car leur diffusion est incontrôlable.

Sur Snapchat par exemple, un destinataire peut faire une capture d'écran pour conserver la photo sur son téléphone et la rediffuser.

3 Respecte les autres ! Ne partage et ne commente jamais une information qui nuit à une personne. Pense à la victime : le harcèlement mène à une perte de confiance, de l'anxiété et même à des conduites suicidaires. Le harcèlement et le partage d'images nuisibles sont punis par la loi et passible de 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

4 Toujours réfléchir avant de publier un post. Un post, un commentaire ou une photo Instagram un peu ridicule peut se retrouver dans un moteur de recherche associé à ton nom.

Avant de poster, il faut se demander : que vont penser les membres de ma famille s'ils tombent sur mon post ? Ce post peut-il avoir des conséquences négatives pour quelqu'un ? •



EN IMAGES

Revivez de beaux moments de vie du temps périscolaire !

PÂQUES À L'ÉCOLE MATERNELLE DU BOURG



L'ESPRIT DE NOËL À L'ÉCOLE GÉRARD LAURIETTE



LE CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA PLAINE



BIODIVERSITÉ À L'ÉCOLE SCHOELCHER



L'AFRIQUE EN MUSIQUE À L'ÉCOLE DE GRAND ANSE

LOISIRS

Zoom sur les accueils de loisirs dédiés aux enfants

La Municipalité offre aux familles des structures d'accueil des enfants, complémentaires à l'école. Son ambition est de contribuer à l'épanouissement et à la vie en collectivité des plus jeunes.

Ainsi, à chaque période de vacances scolaires, les petits et les grands de 2 à 11 ans peuvent vivre leur temps libre et de loisirs en s'amusant en toute sécurité, dans le respect de leurs rythmes et de leurs capacités.

NOUVEAUTÉ !

Les accueils de loisirs s'enrichissent de nouvelles animations grâce aux intervenants du Projet Éducatif de la ville, aux services culture et patrimoine et à la biblio-

thèque. Les enfants pourront découvrir des ateliers de création artistique, de poterie, de marche à la découverte du patrimoine, etc... •



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service périscolaire Gérard Lauriette, côté conciergerie, Route de l'Étang : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h à 18h
Contact : 0690 63 77 87

PAIEMENT À LA CAISSE DES ÉCOLES

Lundi, mardi, jeudi de 7h30 à 12h et de 14h30 à 16h
Mercredi et vendredi de 7h30 à 12h
Contact : Mme Benjamin au 0590 92 92 11

L'aménagement de l'ouest de la Pointe Batterie se poursuit

Cette opération a permis d'aménager la partie ouest de la Pointe Batterie, dont les parcelles sont situées dans la zone des 50 pas géométriques.



Les travaux comprennent notamment la démolition des bâtiments de l'ancienne résidence hôtelière Saint-Phor, puis les travaux de création et de redimensionnement de voiries et réseaux divers (VRD) sur une partie ouest de la Pointe Batterie. Plus précisément, les travaux d'aménagement sont les suivants :

- **Démolition** des bungalows de l'ancienne résidence hôtelière Saint-Phor,
- **Libération** de terrains pour la création de nouvelles voies,
- **Reclassement et réfection** de voiries existantes depuis la route départementale,
- **Enfouissement** des réseaux aériens actuels,
- **Création de nouveaux réseaux** : eaux usées, eaux pluviales, adduction d'eau potable, télécom, éclairage, électricité,
- **Réalisation** d'espaces verts,
- **Création de mobiliers** : carbet, bancs, corbeilles,
- **Aménagement** d'une balade (chemin piétonnier) en bord de falaise,
- **Nettoyage** complet du secteur.



EN CHIFFRES

montant total des travaux d'aménagement

455 965,25 € HT

Tranche ferme - durée : 6 mois / coût :

404 954 € HT

Tranche conditionnelle - durée : 2 mois / coût :

51 011,25 € HT

ÉLECTRICITÉ

Le Sy.MEG réalise de nombreux travaux électriques à Trois-Rivières

Le Syndicat Mixte d'Électricité de la Guadeloupe (Sy.MEG) réalise des travaux dans notre commune pour améliorer les conditions de vie des Trois-Riviériens. À la demande de la commune, les extensions de réseau sont effectuées pour répondre aux besoins des particuliers dans le cadre du plan d'urbanisme. Le renforcement du réseau électrique est réalisé à l'initiative du Sy.MEG, il permet d'éviter les chutes de tension et d'avoir de l'électricité de bonne qualité.

Au cours de l'année 2015, le Sy.MEG, en tant que maître d'ouvrage, a entrepris des travaux d'électrification sur le territoire de la commune :

- **enfouissement des réseaux aériens** : Centre bourg,
- **extension collective et individuelle** : Chemin-Neuf, La Regrettée, Réduit, La Violette, Route de Sapotille, Chemin de l'Étang, Grand-Anse,
- **alimentation en énergie électrique (HTA)** : Stade du Bourg, Grand-Anse,
- **intervention en lotissement** : Logements à La Violette,
- **renforcement** : Chemin de Grand-Anse.

En 2015, **250 000 €** ont été consacrés aux extensions de réseau, dont 70 % à la demande des particuliers. Le montant total consacré aux travaux a été de **458 259 €**.



Circuits et dates de collecte 2016 des déchets verts et encombrants

Rappel : Les déchets verts doivent être déposés la semaine correspondant à la collecte dans les circuits respectifs. Les troncs d'arbres doivent être tronçonnés (< à 70 cm) et les herbes tondues stockées dans des contenants de type sacs poubelles. **Pour contacter le Service Environnement : 0590 92 45 62**

CIRCUIT N°1 / Enlèvement : 4 Mai, 1^{er} Juin

La Regrettée (les lotissements Mélidor, Jules Gaston, Château Soeurette et Grands Fonds Regrettée) - Faubourg - La Violette - Soldat.

CIRCUIT N°2 / Enlèvement : 11 Mai, 8 Juin

Delgrès - Poterie - Grand-Anse (Route de Batterie, Route du débarcadère, Cité Accacias, Sur le Morne, Plage et Four à chaux).

CIRCUIT N°3 / Enlèvement : 18 Mai, 15 Juin

Schoelcher - Galbas - Montchappé - La Plaine - Réduit - Ermitage - Route de Réduit - Route de Schoelcher - Route de Galbas - Chemin Frolleau Justin - Chemin de Petit Jardin - Chemin de la Bonne Entente - Chemin de Venise - Chemin de la Traversée - Chemin de Montchappé - Route de la Plaine.

CIRCUIT N°4 / Enlèvement : 25 Mai, 22 Juin

Bas Schoelcher - Chemin Neuf - Sapotille - Savane - Carbet (les lotissements) - La Coulisse - Gommier - Route de l'Ermitage - Cité La Ferté - L'étang - Lovelace - Bourg - Bord de Mer - Belmont - Roussel - Robin - Gaigneron (derrière le crédit agricole) - Gaigneron (ruelle face à la maison Penchard).

Ne sont pas compris dans les encombrants les tôles, les pneus, les carcasses de voitures, les batteries, les gravats, les déchets inertes ainsi que les déchets blancs ou DEEE (réfrigérateurs, machine à laver...). Pour ces autres déchets, vous êtes priés de vous rapprocher de la déchèterie de Capesterre-Belle-Eau.

L'article R. 644-2 du nouveau Code Pénal prévoit que : "le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant, sans nécessité, des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe".

BIBLIOTHÈQUE PÉRONNE SALIN

Une soirée autour du dernier livre de Raymond Boutin, "Une aube de vie"

Vendredi 12 février, à la bibliothèque de Trois-Rivières, c'est un rendez-vous mêlant littérature et musique qui a été proposé avec succès.

L'auteur de l'ouvrage a exposé les raisons qui l'ont poussé à délaisser, le temps d'un ouvrage, les écrits historiques. Son souhait était de partager ses souvenirs d'enfance et sa vision de la Guadeloupe des années 1950, à travers un récit intimiste. L'une des particularités de cet ouvrage réside dans son récit à double voix. En effet, les anecdotes et les analyses sont livrées à travers le truculent dialogue entre Cyprien et Raymond qui sont une seule et même personne. Pourquoi cette dualité ? La réponse se trouve dans ce livre très bien écrit, qu'il faut absolument lire.

Quand les mots prennent vie

Le temps fort de la soirée a été sans conteste la performance des artistes qui ont incarné la double voix du narrateur. Les talents conjugués de Varenthia Antoine, Stéphane Nabajoth et Harry Baltus ont véritablement conquis l'assistance. Raymond Boutin a confié que leur interprétation lui a procuré de belles émotions et permis de redécouvrir son propre texte.

Une partie du public ayant déjà lu le livre, la discussion avec l'auteur a pu notamment porter sur l'éducation, le respect aux aînés et l'arrivée progressive de la société de consommation. La soirée s'est conclue en toute convivialité par une séance de dédicaces. •



A gauche, l'auteur Raymond Boutin, sous le regard attentif des artistes Varenthia Antoine, Stéphane Nabajoth et Harry Baltus.



BRÈVES

L'application de découverte du patrimoine de Trois-Rivières, désormais disponible sur les mobiles Apple



Créée à l'initiative de la commune de Trois-Rivières, l'application mobile "3 Rivières à la carte" permet, depuis 2015, aux visiteurs et aux Trois-Riviériens de découvrir de manière interactive et itinérante notre patrimoine.

Jusqu'à février 2016, cette application n'était utilisable que sur les téléphones fonctionnant sous le système Android, elle est désormais disponible sur les téléphones et les tablettes de la marque Apple. N'hésitez pas à découvrir différemment notre patrimoine ! •

Les Rencontres d'Art et d'Histoire programmées en novembre 2016



Nous pouvons déjà vous annoncer que les Rencontres d'Art et d'Histoire sont programmées cette année du 8 au 13 novembre 2016. Cette manifestation à la fois festive et éducative continuera cette année à valoriser et à faire mieux comprendre la richesse de l'héritage amérindien.

Les prochains numéros du magazine nous donneront l'occasion de vous présenter en détail le thème choisi et le programme. •

RECETTES

Les petits secrets d'un bon bokit



Pour votre santé, évitez de manger trop gras et trop salé.

LES INGRÉDIENTS

Pour la pâte :

1 kg de farine,
2 sachets de levure de boulanger,
½ sachet de levure,
2 cuillères à soupe d'huile d'olive,
de l'eau tiède, du sel et ½ litre d'huile
pour la friture.

Pour la garniture prévoir :

Des crudités (tomate, laitue) et
du poulet émietté, de la morue,
du thon, des saucisses ou
du steak haché, etc...

LA RECETTE

1 Dans un verre, mélangez l'eau tiède, le sel, les levures et l'huile d'olive. Versez ce mélange dans un grand bol contenant 900 g de farine.

2 Mélangez et pétrissez pour obtenir une pâte, pas trop molle et qui ne colle pas. Ajoutez le reste de la farine si besoin. Laissez reposer environ 45 minutes

3 Faites chauffer l'huile, découpez la pâte de la grosseur souhaitée et modelez votre bokit. Puis faites cuire dans un bain d'huile bien chaude jusqu'à ce que le bokit soit gonflé et doré.

4 Coupez le bokit en deux et ajoutez-y la garniture à votre convenance et de la sauce (mayonnaise, ketchup, piment et/ou autres assaisonnements).

Vous n'avez plus qu'à savourer votre bokit maison. Bon appétit !

JEUX

Mots fléchés

Le but du jeu est simple : vous devez remplir la grille horizontalement et verticalement à partir des indices donnés. Pour inaugurer cette nouvelle rubrique, la grille porte en partie sur les pays du monde. **Amusez-vous bien !**

ÎLE DES ANTILLES PAYS D'OcéANIE	PRIX IMPOSÉ PAYS D'EUROPE	PAYS D'AMÉRIQUE PÉNIBLE	ENTRE 3 ET 4 JEU DE CONSTRUCTION	UN TRIMESTRE
↳	▼	▼	▼	▼
PAS UNE SEULE PETITE SÉRÉNADE			ASSOCIER	
↳		POIGNARD PIERRE PRÉCIEUSE		
COUVERTURE VARIÉTÉ DE FROMAGE				ÂNERIES
↳		MARGINAL	SUR LA TILLE MORCEAUX DE MINÉRAI	
PAYS DU MAGHREB	ACTION DE SCOUT BOISSON DIVINE		EXPERT	
↳	▼			DISCIPLE
DEVISE DU MEXIQUE APRE			GAZ EN PANNE	
↳		PAYS D'AMÉRIQUE ANCIENNE ALLEMAGNE	▼	
ENFUIT (S')	MOROSOS METS-TOI EN MARCHÉ			
↳	▼		CROQUEUSE DE POMME	
MER INTÉRIEURE D'ASIE CENTRALE			POSSESSIF	
↳				

Amicale l'Ymia une association tournée vers la culture et l'amitié

L'amicale l'Ymia est une association culturelle et artistique née le 11 juin 1994.



Elle a été créée par un groupe d'habitants, des sections de Delgrès, Poterie, Soldat et La Violette, pour pérenniser les liens découlant de la réussite de la Journée de l'Amitié et de partage initiée le 14 juillet 1993 par le curé de Trois-Rivières et les habitants.

Elle a été baptisée l'YMIA du nom d'un petit village de Delgrès occupé par les Amérindiens. Aux dires des historiens, ce village comportait des limites que les habitants ne devaient pas dépasser.

L'amicale l'Ymia a pour objectif de :

- Animer les sections de Delgrès, Poterie, Soldat et La Violette,
- Resserer les liens d'amitié entre ses membres.

Après une dizaine d'années de célébration de la Journée de l'Amitié sur l'esplanade du garage municipale, l'amicale l'Ymia s'est installée, depuis 2006, dans une dépendance de la Villa Pastorale mise à sa disposition par la commune..

De tous les objectifs de l'Amicale, trois demeurent prioritaires : la Journée de l'Amitié du 14 juillet, le déjeuner carnavalesque du dimanche Gras et le Chanté Noël. La Journée de l'Amitié du 14 juillet et le Déjeuner Carnavalesque se déroulent depuis 2006 au local.

Les activités actuelles de l'association sont :

- Les cours de couture, le lundi de 14h30 à 16h30 au local
- Les cours de gym bien-être, le mercredi de 17h30 à 19h
- Les sorties dans et hors du département. •

L'association l'YMIA compte 42 membres et est administrée par un conseil composé de 7 membres. / Président : Edgard Petchy / 1^{re} Vice-Présidente : Mariette Martine / 2^e Vice-Présidente : Audrey Julieno / Secrétaire : Michelle Bourgeois / Secrétaire Adjointe : Monique Mocka / Trésorière : Jacqueline Bulin / Trésorière Adjointe : Carole Petchy-Devaux

L'association t'chi propose des services de proximité



T'chi propose aux personnes âgées, seules et isolées de Trois-Rivières :

- bricolage de toutes sortes
- jardinage
- service administratif
- informatique
- accompagnement pour les courses

"À votre service" au 0690 676313

Le paiement est à la discrétion du demandeur.

Trois-Rivières En Mouvement : L'Opposition vous informe

2016, une année charnière pour une ville tournée vers l'avenir

Chers concitoyens,

2016 est une année charnière pour notre Trois-Rivières, en terme de perspectives et de projets.

Cependant, en jetant un oeil critique sur les deux dernières années, quel constat faisons-nous? Les projets d'aménagement sont à l'arrêt ; pas de grands soubresauts ni de changements dans notre quotidien. La population attend toujours un certain nombre d'équipements promis de longue date... A notre grand regret, les faits nous donnent raison puisque nous avons été les premiers à dénoncer le manque de maîtrise budgétaire.

Nous assistons à une politique à deux vitesses de notre majorité, qui se veut ambitieuse mais trahie par de mauvais choix stratégiques.

2016 sera donc un tournant pour la majorité municipale, qui devra faire preuve d'ingéniosité pour financer de nouveaux projets, insuffler une nouvelle dynamique. Trois-Rivières devra dorénavant prendre en main sa destinée seule, ne plus se baser sur des décisions venues d'ailleurs et des financements quasiment acquis.

Temps fort du conseil municipal

Nous nous réjouissons de voir que la majorité s'est inspirée de notre projet en matière d'insertion et de formation des jeunes Trois-Riviériens. En effet, le projet « Sur les traces des amérindiens », grand plan d'aménagement de notre littoral par le biais d'ateliers de chantiers d'insertion, favorisant l'investissement de nombreux jeunes de la commune sera bientôt lancé.

Nous nous félicitons du proche démarrage de ce projet et resterons vigilants quant à sa réalisation.

Que proposons-nous pour Trois-Rivières ?

À l'heure où l'on parle de développement économique basé sur la croissance verte et la croissance bleue, qu'en est-il des activités agricoles et halieutiques ? Nous proposons la création d'une grande Commission Agriculture Pêche et Ruralité réunissant les professionnels du secteur et les élus, afin de mettre en place un véritable projet pérenne, s'appuyant sur les atouts naturels d'une Trois Rivières ancrée dans son patrimoine agricole et tournée vers la mer.

Vos dévoués élus.

Jimmy FAUSTA - Laurence CHRISTOPHE - Jean-Luc LIBER - Chantal MACHARES
Contact : troisrivieres.en.mouvement@gmail.com - 0690 42 33 73 (Jimmy FAUSTA)

Conformément à loi relative à la démocratie de proximité, la page "Expressions" est réservée à l'expression libre des groupes politiques qui ne font pas partie de la majorité municipale de Trois-Rivières. Les textes et les informations publiés n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas le Directeur de publication de ce magazine municipal.

PLANCHE À VOILE

Les championnats de la Guadeloupe à Trois-Rivières ont été une réussite

Les 2 et 3 janvier derniers, nous avons eu le plaisir d'accueillir, sur le plan d'eau de Grand-Anse, une étape des championnats de la Guadeloupe de planche-à-voile dans la catégorie "vague". Cette manifestation a été impulsée par l'association Cataïbes Guadeloupe Club de Petit-Bourg.

Cet événement a réuni une soixantaine de véliplanchistes sous un soleil radieux. Satisfaits de notre accueil chaleureux et du site exceptionnel, Hugo Tellier, responsable technique de l'association, et son équipe projettent d'organiser à nouveau cette étape à Trois-Rivières. •



KAYAK

Franc succès pour le Karukera Kayak Challenge !



Le Club nautique de Basse-Terre a organisé la 6^e édition du Karukera Kayak Challenge (KKC) à Trois-Rivières, le samedi 23 janvier

2016. De même qu'en 2015, le KKC proposait deux étapes :

Le samedi, une première étape courte de 8 km a permis de départager les meilleurs : départ de Bord-de-mer et arrivée au phare de Vieux-Fort.

Le dimanche, la deuxième étape était longue de 20 km : départ de Vieux-Fort et arrivée à Bananier Capesterre Belle-Eau. Chaque année, cette manifestation rassemble près de 200 personnes dont des sportifs de haut niveau.

Comme l'a si bien dit M. Romney, le Président de KKC : **"C'est grâce à notre engagement et à notre collaboration systématique avec la commune"** que cette édition a pu être organisée et a encore connu un franc succès.

La collectivité a participé notamment en offrant un trophée et en mettant à disposition un bus communal. •

HANDBALL

Méline Nocandy s'est bien adaptée au centre de formation de Metz

Depuis septembre 2015, Méline Nocandy a intégré le centre de formation de "Metz Handball", une équipe française de Nationale 1. Méline estime qu'elle s'est bien adaptée à Metz et elle espère que tout va continuer pour le mieux.

Après la victoire de la sélection de la Guadeloupe des U20 aux jeux panaméricains, elle est devenue Championne intercontinentale en battant

la Bulgarie 26-22 lors de l'IHF Trophy en Colombie. Avec 10 buts à son actif, elle a été sacrée meilleure joueuse du tournoi.

Méline a eu 18 ans en février dernier et a déjà un beau palmarès derrière elle. Elle effectue actuellement des stages avec l'équipe de France Jeunes pour préparer le championnat du monde en Slovaquie au mois de juillet 2016. •





BOXE FRANÇAISE & SELF-DÉFENSE

L'association "Ying Yang Control" propose un enseignement adapté au profil de chacun

Depuis 2007, Achille Desbranches, membre fondateur et président du Ying Yang Control, réunit des personnes aux profils différents autour de la boxe française et de la self-défense afin de leur apprendre à contrôler leurs bonnes et mauvaises forces (Yin ou Yang).

Le club propose à une quarantaine d'adhérents, hommes, femmes et enfants, âgés de 6 à 57 ans, ces deux sports de contact complémentaires qui visent à développer le contrôle et la maîtrise de soi. Chaque séance se déroule de la manière suivante : 30 minutes d'échauffement, 30 minutes de techniques pures et 30 minutes de mise en application puis retour au calme. Le club exige à l'inscription un certificat médical.

De plus en plus de femmes y adhèrent pour apprendre à se défendre grâce aux techniques de self-défense, mais aussi pour le plaisir de pratiquer la boxe française, sport autrefois réservé aux hommes.

La Boxe française ou savate se pratique avec les pieds et les poings.

Suivant les directives du moniteur, les adhérents pratiquent l'assaut, les coups sont exclus, ou le combat, les coups sont autorisés et les combattants ont des protections.

La Self-défense est la maîtrise de techniques de combat permettant de faire face à une attaque sans se servir d'une arme. L'enseignement d'Achille Desbranches comprend aussi la gestion des situations tendues (ex : éviter l'affrontement, observer son environnement, ...).

Le Ying Yang Control organise régulièrement "le Challenge à Timoun", compétition où les enfants de tous les clubs de la Guadeloupe s'affrontent. Une rencontre s'est déroulée en décembre sur la plage de Grand-Anse. Lors de la dernière compétition, huit des dix boxeurs du club ont gagné.

En mai, trois boxeurs affûtés s'enverront en France pour participer à la compétition "les mille gants".



HORAIRES ET LIEUX

Pour les enfants de 6 à 12 ans
Mercredi : 17h30 / 19h
à l'école de Schœlcher.

Adhérents de plus de 12 ans
Lundi et jeudi 19h / 20h30
au gymnase.

Contact : 0690 929318
debachille@wanadoo.fr

Association Ying Yang Control
Président et moniteur : Achille Desbranches
Trésorière : Roseau Estello
Secrétaires : Cophy Mylène et Valérie Aricque

BON À SAVOIR

La mairie ne délivre plus de certificat d'hérédité

Hélène Vainqueur-Christophe, Maire de Trois-Rivières, informe l'ensemble des administrés que, depuis le 1^{er} janvier 2016, la mairie ne délivre plus de certificat d'hérédité.

En effet, les services communaux ne disposant pas des éléments suffisants pour prouver une filiation en vue d'une succession, les droits des héritiers ou ayants droit sont susceptibles de ne pas être pleinement garantis.

En conséquence, Mme le Maire vous invite à vous rapprocher d'un notaire qui établira un acte de notoriété héréditaire offrant une meilleure fiabilité juridique. Les services communaux restent à votre disposition pour toute information complémentaire. •

G	T	C	P					
A	U	S	T	R	A	L	I	E
A	U	C	U	N	E	T		
O	D	E	D	A	G	U	E	
E	D	R	E	D	O	N		
B	L	E	U	A	I	S		
O	B	A	P	R	O			
T	U	N	I	S	I	E	T	
P	E	S	O	P	E	T		
S	E	C	C	H	I	L	I	
T	R	I	S	T	E	S		
E	V	A	D	A	E	V	E	
A	R	A	L	S	E	S		

RÉSULTAT
Mots fléchés

PERMANENCES

Permanences des élus à la Mairie

LUNDI de 9h-12h :	Renaud Renier	15h-17h :	Justin Rupaire, Mme le Maire (sur rendez-vous)
MARDI de 9h-12h :	Gilberte Eugénie	15h-17h :	Josette Otto (Jours pairs), Serge Sacile (impairs)
MERCREDI de 9h-10h :	Dany Marcin		
JEUDI de 9h -12h :	Germaine Hatilip	15h-17h :	Philippe Renier, Mme le Maire (sur rendez-vous)
VENDREDI de 9h -12h :	Claude Magloire		

Permanences de services à la population

Conciliateur de Justice, Mr Martine / 2^e et 4^e mardi de chaque mois, de 9h à 12h au PIJ près de la Police Municipale, Tél : 0590 92 90 05

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) / 4^e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h à la salle des fêtes.

Association d'aide aux victimes

Permanence des avocats de l'Association d'Aide aux Victimes et d'Informations Juridiques (AVIJ),

2 jeudis par mois, l'après-midi de 14h30 à 17h. inscription au CCAS : 0590 60 94 50

L'INSEE mène actuellement deux enquêtes à Trois-Rivières



Institut national de la statistique et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Du 1^{er} octobre 2015 au 31 décembre 2016, une enquête sur "les conditions de travail et le vécu du travail" est menée en Guadeloupe dans 31 000 logements par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (DARES). Les entretiens sont réalisés par des enquêteurs de l'INSEE munis de leur carte officielle.

Avant cette visite au domicile des ménages, ceux-ci seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens sont anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

En conséquence, Mme Le Maire invite les Trois-Riviériens à faire le meilleur accueil à ces enquêteurs et à ceux d'une seconde enquête sur "l'emploi, le chômage et l'inactivité" qui se déroule du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Votre participation est essentielle, car les résultats de ces enquêtes constituent de précieuses informations pour mettre en place les politiques publiques. •

Naissances



Le conseil Municipal présente ses chaleureuses félicitations aux parents.

- Le 12/09/2015 Kerry Stéphane Richard Amour
Le 12/09/2015 Marly Florensca Dagnet
Le 19/09/2015 Lyssania Nathalie Maud Debranche
Le 02/10/2015 Kanelle Kérana Mirre Lafortune
Le 08/10/2015 Dael Barbes Danois
Le 09/10/2015 Christian Jerry Auguste
Le 15/10/2015 Milan William Cyril Barbosa
Le 16/10/2015 Marie-Lou Valérie Bénédicte Delort
Le 17/10/2015 Sowane Jean-Charles Diane Urgin
Le 19/10/2015 Angéline Samora Clairmont
Le 22/10/2015 Dalia Joana Lespoir
Le 22/10/2015 Maïssa Latysha Ranguin
Le 18/11/2015 Marvin Joseph Maurinier
Le 20/11/2015 Meeyah Lyanna Larochelle
Le 21/11/2015 Aïcha Ashley Paurette
Le 23/11/2015 Jozyé Jean-Baptiste Jules
Le 23/11/2015 Roselandy Berveline Mentor
Le 28/11/2015 Ryan Mathéo Tayrick Eliac
Le 30/11/2015 Valentia Elisabeth Noglotte
Le 02/12/2015 Sarah Sahory Prosper Cote-Colisson
Le 05/12/2015 Manon Adeline Musquet
Le 05/12/2015 Emy Line Romain Dorville
Le 06/12/2015 Paol Chassaing Crespo
Le 09/12/2015 Oairis Mathieu Boulon
Le 10/12/2015 Gaël Dorleus
Le 14/12/2015 Louise Marie Anne Marec
Le 15/12/2015 Mawël Giulian Plantier
Le 17/12/2015 Tony Tommy Paisley
Le 20/12/2015 Faderson Souffrant
Le 29/12/2015 Dayan Ethan Aristée
Le 01/01/2016 Maleya Maeva Phibel
Le 01/01/2016 Keithley Hervé Josy Porte
Le 08/01/2016 Sowann Noah Soumbo
Le 10/01/2016 Jaylan Cédric Bambury
Le 10/01/2016 Chloé Séverine Douglas
Le 13/01/2016 Ciara Djiliane Bomane
Le 15/01/2016 Keyris Manoël Dorlipo
Le 16/01/2016 Amaelle Naomie Shana Renier
Le 18/01/2016 Sopra Dominique Segretier
Le 26/01/2016 Alliyah Anne-Laure Labylle
Le 30/01/2016 Anjali Naomi Laure Adolphe
Le 30/01/2016 Noélya Klaodia Beaugard
Le 02/02/2016 Talissia Abigaëlle Cerol
Le 06/02/2016 Sloann Claude-Philippe Lacrosse
Le 07/02/2016 Myha Laure-Nad Pierre
Le 15/02/2016 Aliyah Maelyss Toi
Le 16/02/2016 Layvin Bernard Glissant
Le 16/02/2016 K'seedy Lili Anne Leon
Le 17/02/2016 Rachelle Lola Saint-Maximin

Décès

Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

- Le 14/09/2015 Marie Mathurin Maisonneuve divorcée de Micot
Le 15/09/2015 Michel Marie Armel Albert
Le 28/09/2015 Evariste Baltus
Le 29/09/2015 Ernesty François Ibo
Le 08/10/2015 Gina Chimène Sacile
Le 10/10/2015 Jocelyn Gabriel Nandan
Le 22/10/2015 Monique Hugues Jalet veuve Jasonne
Le 30/10/2015 Honoré Gérard Anselme
Le 08/11/2015 Constance Eliane Valvert,veuve Larochelle
Le 09/11/2015 Guillaume Patrice Sainte-Luce
Le 12/11/2015 Eucher Edmé Mirtil
Le 12/11/2015 Anne Nathalie Isidore
Le 12/11/2015 Séraphin Alexandre Farnabe
Le 16/11/2015 Lucienne Julienne Guieba
Le 21/11/2015 Olympe Marie Adélaïde Hermantine Jospitre
Le 24/11/2015 Jenny Jonathan
Le 27/11/2015 Léon Lucien Gontran Poulet
Le 08/12/2015 Francisque Clément Gregoire
Le 08/12/2015 Valentine Laronne
Le 11/12/2015 Féliciana Deroche
Le 14/12/2015 Jean Reine-Marie Frolleau Veuve Michineau
Le 14/12/2015 Jacques Vincent Helissey
Le 15/12/2015 Lina Wilfrid Bride
Le 15/12/2015 Rony Raïssa Siarras
Le 17/12/2015 Antoinette Crislaine Hermann Epouse Mathey
Le 17/12/2015 Florence Edméa Clotaire Veuve Alexis
Le 25/12/2015 Lié Cléobert Francius
Le 28/12/2015 Samson Hippolyte Hilaire
Le 11/01/2016 Paulin Jusie Marseille
Le 16/01/2016 Etienne Ernest Bourguet
Le 27/01/2016 Marie Gabriel Sainte-Croix Jean Petrelluzzi
Le 29/01/2016 Dominique Marius Clotaire
Le 02/02/2016 Simon Yves Counoussamy
Le 10/02/2016 Elisabeth Evelyne Turbé
Le 15/02/2016 Félicien Victor Saint-Germain
Le 26/02/2016 Casimir Laurencia Kali Veuve Collot
Le 29/02/2016 Brice Joséphine Christophe Veuve Alibar

Mariages



Le Conseil Municipal présente ses vœux de bonheur aux heureux époux

- Le 08/12/2015 Garry Jérôme Arrendel et Nicaise Carine Galetie
Le 12/12/2015 Barnabé Frédéric Beaugendre et Sarah Félicité Raymond
Le 18/12/2015 Christophe Gilles Nanetie et Alice Thomas Christophe
Le 19/12/2015 Gustave Maxime Oranger et Castanise Josèphe Machares
Le 19/12/2015 Mickaël Frédéric Bureau et Synthia Julia François
Le 23/12/2015 Julien Eleuthère Galbas-Frontinois et Anise Donatille William
Le 06/02/2016 Astrid Stive Amacin et Laetitia Marie Julie Vacca
Le 06/02/2016 Georges Jean Laurent et Jessie Sagenly
Le 13/02/2016 Sony Ernest Mender et Mikaelle Nicole Saint-Martin

Téléphones utiles

SERVICES COMMUNAUX

Standard	0590 92 90 05
Service technique	0590 92 45 62
Service urbanisme	0590 92 45 63
Service environnement	0590 92 45 62
Service patrimoine	0590 92 35 30
Régie des Eaux	0590 92 96 54
Urgence week-end	0690 35 89 56
Bibliothèque	0590 92 35 60
Piscine	0590 92 97 47
Caisse des Écoles	0590 92 92 11
Service Culturel et des Sports	0590 92 45 10
Centre Com. de la Jeunesse (P.L.J)	0590 32 35 88
Centre Com. d'Action Sociale	0590 60 94 50
Gymnase	0590 92 06 15
Garage municipal	0590 92 87 18
Police municipale	0590 92 88 84
Crèche Les P'tites Lumières	0590 92 36 70

SERVICES PUBLICS

Office de Tourisme	0590 92 77 01
Gendarmerie	0590 86 51 90
Préfecture	0590 99 39 00
Conseil Général	0590 99 77 77
Conseil Régional	0590 80 40 40

ÉCOLES-COLLEGE

École Maternelle Bourg	0590 92 99 40
École Primaire de Schoelcher	0590 92 90 69
École Primaire de Grand Anse	0590 92 91 02
École Maternelle de la Plaine	0590 92 91 03
École Mixte I Bourg	0590 92 91 32
École Mixte II Bourg	0590 92 91 30
Collège "Les Roches Gravées"	0590 92 90 70

BANQUE

Crédit Agricole	0820 80 09 71
La Poste	0590 92 96 56

STRUCTURES DE SANTE

Dispensaire	0590 92 66 46
Clinique LA VIOLETTE	0590 92 94 00

MEDECINS

Docteur LIVOLSI	0590 92 03 99
Docteur CARRIERE	0590 94 04 86
Docteur DORVILLE	0590 92 94 31
Docteur SIMELE	0590 92 60 70
Docteur JUNCA	0590 92 09 99
Médecin de garde	0590 90 13 13

CHIRURGIEN DENTISTE

Docteur PISIOU	0590 92 65 80
----------------	---------------

PROTHESISTE DENTAIRE

DURCIN Bruno	0690 30 91 01
--------------	---------------

ORTHOPHONISTE

DARMALINGON Katia	0590 92 62 53
-------------------	---------------

PODOLOGUE

MATHEY Lola	0590 92 70 39
-------------	---------------

OPTICIEN

TROIS-RIVIERES OPTIK	0590 25 40 43
----------------------	---------------

PHARMACIES

Pharmacie DEVAUX	0590 92 90 41
Pharmacie VAINQUEUR	0590 92 91 67
Pharmacie de garde	32 37

AMBULANCE - TRANSPORTS DE PERSONNES

Services Secours	0590 92 71 12
Kosmos Transports	0590 81 42 74
SDTL	0590 26 97 63

INFIRMIERS

ABENZOAR Mireille	0590 92 38 17
BATAILLE Erwan	0690 68 18 50
BERENICE Joël	0690 26 40 30
CALIXTE Mabel	0690 59 29 39
CESTOR Caroline	0690 41 91 29
FOY Estélla	0690 16 44 64
GONZALEZ Sandye	0690 34 17 49
IBOT-VESIN Monique	0590 92 63 36
JEAN Hélène	0690 54 91 41
JEAN-LOUIS Valérie	0690 48 25 41
JEREMY Claude	0690 57 23 10
JOB Lydie	0690 48 58 22
JUAN DE MENDOZA Véronique	0690 65 04 67
LASSERRE Solange	0590 92 71 12
MARCHAL Franck	0590 92 72 24
MAJOR Hélène	0690 65 66 57
PANIER-POMPOM	0590 92 78 33
SOUPRAYA Simone	0690 71 58 58

KINESITHEAPEUTES

PISIOU Cédric	0590 86 97 01
SIGNE Emmanuelle	0590 92 96 30
THARSIS Didier	0590 92 98 92

SERVICES DIVERS

Presbytère	0590 92 90 22
Secours Catholique	0590 94 84 92

Carnaval des enfants retour en images...



Réussir
Trois  Rivières
MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

“ **Merci à** Olivia Abidos, Patrick Bambou, CCAS, Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Achille Desbranches, Carole Devaux, Rony Exantus, Corine Foy, Marie-Denise Girault, Mariette Jean-Louis, Roger Maccès, Carole Mambole, Anaise Marcin, Fred Nocandy, Office de Tourisme, Lionel Pavius, Edgard Petchy, Maïté Pioche, Catherine Polifonte, Régie des Eaux, Renaud Renier, Harry Rupaire, Marie-Agnès Saint-Val, Eugène-Henri Vandal, Nicolas Vitalis, Jessika Yiuketty, pour leur aimable contribution à ce 21^{ème} numéro.